



Bilan de la mise en œuvre des CDCEA en Rhône-Alpes

CDCEA de l'Isère
14 mai 2013

Hélène GIBERT - DRAAF Rhône-Alpes
helene.gibert@agriculture.gouv.fr
04 78 63 14 15



PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES



Contexte de l'étude et méthodologie



La mise en place des CDCEA

- Instaurées par la LMAP du 27 juillet 2010 (article 51)
- Outil départemental contribuant à l'ambition attendue de la loi : la division par deux d'ici 2020 du rythme d'artificialisation des terres agricoles

Etude menée en région et objectifs

- Bilan du fonctionnement effectif des CDCEA après un an de mise en place
- Objectif : mettre en avant
 - ▶ Les points positifs et la plus value apportée par rapport à l'objectif visé
 - ▶ Les points à améliorer et des propositions pour les pallier
- Articulation avec le bilan national réalisé en septembre 2013



Méthodologie

- Etude réalisée par la DRAAF RA en lien avec les 8 DDT de la région
- Utilisation de données (2011 → juin 2012)
 - ▶ recensées au niveau national
 - ▶ complétées par les DDT
- Entretiens semi-directifs avec les DDT
- Participation à une CDCEA par département



Contexte régional par rapport au foncier agricole



Un foncier agricole rhônalpin sous fortes tensions

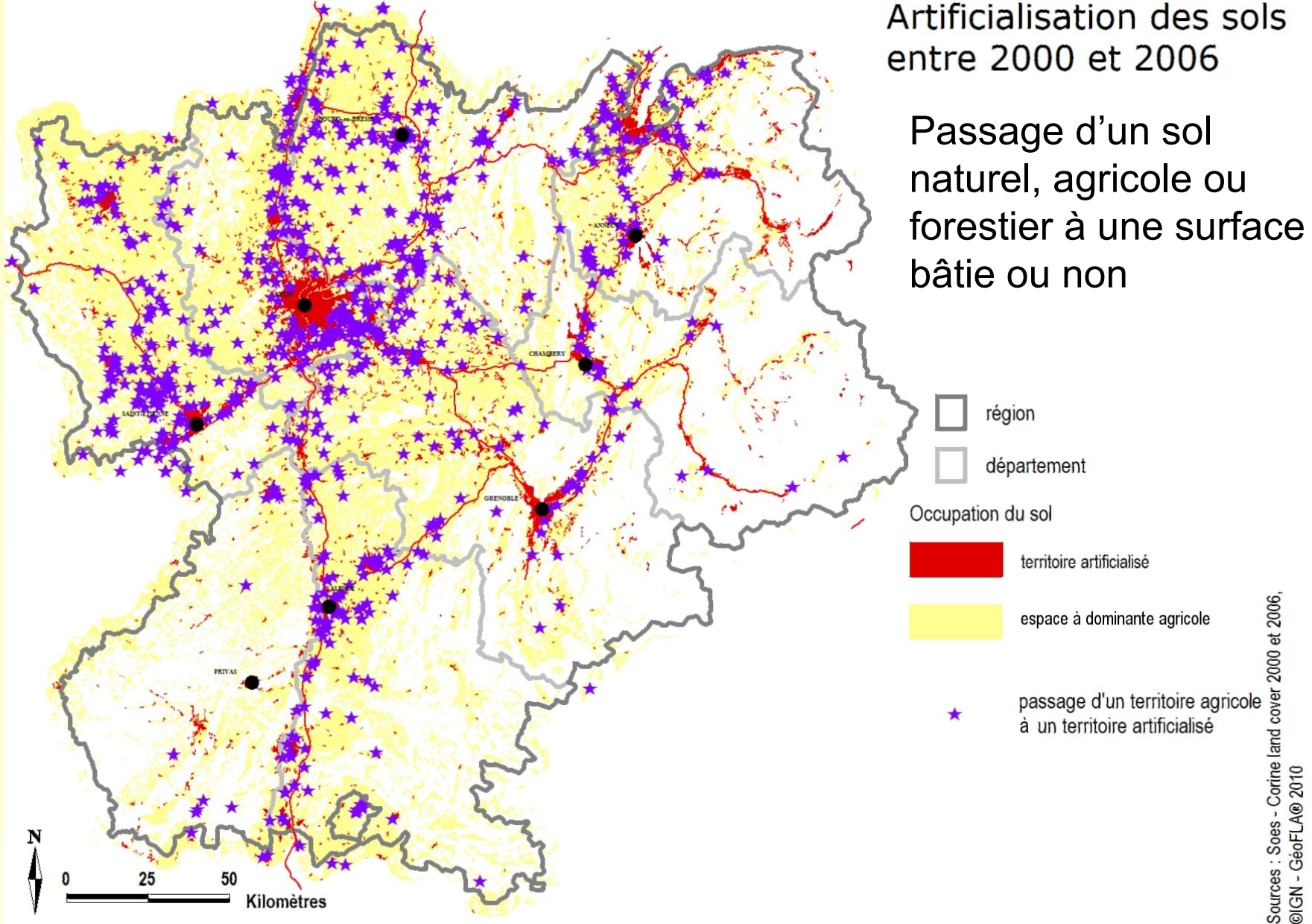
- Une région dynamique :
 - ▶ 6,2 millions d'habitants en 2011
 - ▶ 1,4 million d'habitants en plus en 2040
 - ▶ Espace économique majeur : 9,6% du PIB français

- Conséquence : forte demande de logement, de zones d'activités, d'infrastructures...

- Conflit d'usage autour du foncier, une ressource finie

Artificialisation des sols entre 2000 et 2006

Passage d'un sol
naturel, agricole ou
forestier à une surface
bâtie ou non



10% des sols artificialisés en 2010

Surface agricole utilisée : - 18% en 40 ans, -6% de 2000 à 2010

Les impacts de l'artificialisation des sols

→ Impacts agricoles :

- ▶ Perte du potentiel de production
- ▶ Déstructuration des filières et des exploitations
- ▶ Perturbation des marchés fonciers

→ Impacts environnementaux :

- ▶ Diminution de la capacité de stockage de CO₂
- ▶ Nuisances pour des ressources comme l'eau
- ▶ Augmentation du risque d'inondation (imperméabilisation)
- ▶ Pression sur la biodiversité
- ▶ Augmentation de l'érosion

→ Impacts socio-économiques :

- ▶ Coûts indirects (voirie, réseaux, entretien, transport)
- ▶ Emplois de l'agriculture (3%), qui génèrent jusqu'à 6 fois plus d'emplois indirects
- ▶ Autonomie alimentaire

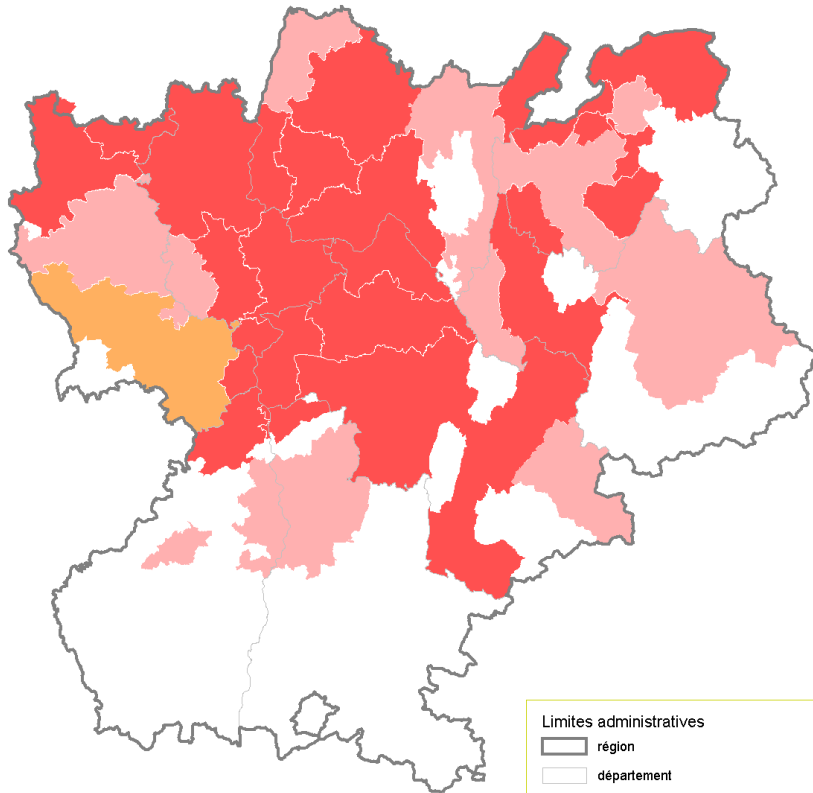


PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES



Bilan de l'étude

Des contextes départementaux disparates



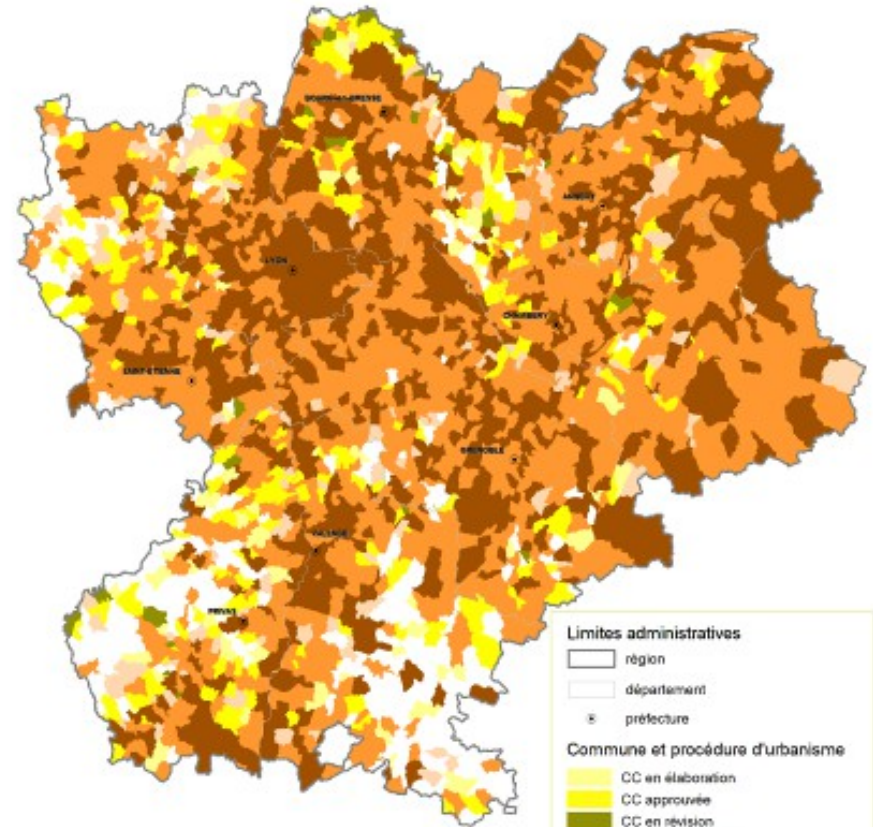
Limites administratives

-  région
-  département
-  préfecture

Schémas de cohérence territoriale par état d'avancement

-  en élaboration
-  approuvé
-  abrogé

0 20 40
Kilomètres



Limites administratives

-  région
-  département
-  préfecture

Commune et procédure d'urbanisme

-  CC en élaboration
-  CC approuvée
-  CC en révision
-  PLU en élaboration
-  POS - PLU approuvé
-  POS - PLU en révision

0 20 40
Kilomètres





Bilan quantitatif global

312 documents
étudiés :

- ▶ 5 SCoT
- ▶ 111 PLU avec en majorité des avis favorables
- ▶ 196 autres documents



Eléments d'analyse (1)

- Outil pertinent face à l'objectif visé
 - ▶ Sensibilisation des élus et des BE
 - ▶ Vigilance accrue des agents de l'Etat
- Organisation de la CDCEA
 - ▶ Travail conséquent de secrétariat
 - ▶ Délais pouvant être très courts
 - ▶ Nécessité d'aménager un calendrier annuel

Eléments d'analyse (2)

- Composition de la CDCEA :
 - ▶ Dialogue d'acteurs
 - ▶ Personnes qualifiées: Safer, EPF, CAUE, INAO, Région

- Fonctionnement de la CDCEA :
 - ▶ Intérêt d'un cadre type de présentation des projets, en séance par les DDT
 - ▶ Intérêt de la présence des élus et/ou des BE
 - ▶ Groupes de travail spécifiques (outils, doctrine...)
 - ▶ Point de vigilance sur la neutralité de la CDCEA et sa mission effective autour de la consommation foncière

Eléments d'analyse (3)

- Echanges au sein de la CDCEA :
 - ▶ Entrée agricole → problématiques plus globales
 - ▶ Qualité des débats // Proposition d'éléments d'information-formation sur les modalités de l'aménagement
 - ▶ Question de la « mesure » → observatoire régional

- Avis de la CDCEA :
 - ▶ Portée réglementaire peu contraignante
 - ▶ Consultation « tardive »
 - ▶ Question de la cohérence entre les avis de la CDCEA et les avis de l'Etat

Eléments d'analyse (4)

- L'évaluation de la portée de la CDCEA :
 - ▶ Indicateurs quantitatifs intéressants mais non suffisants
 - ▶ Importance du suivi de la prise en compte des avis
 - ▶ Intérêt de ce lieu d'échanges pour aborder des thématiques plus générales sur les questions foncières

Conclusion

- Bilan jugé positif au regard de l'objectif principal
- Débuts encourageants, les impacts réels sont à mesurer dans la durée
- Lieux d'échanges, rôle pédagogique
- Evolution réglementaire ?



Etude complète téléchargeable sur le site internet de la
DRAAF :

<http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Gestion-durable-et-econome-du>

Merci de votre attention...